

Autrefois le Collège

# St-Michel entre 1968 et 1971

Peu de révolution mais l'amorce d'une évolution

L'année 2018 nous a permis de jeter un double regard rétrospectif. Il y eut d'abord un coup d'œil sur la fin de la Grande Guerre à l'occasion de son centenaire. Voici une seconde approche, liée aux événements de Mai 68, avec un recul de 50 ans.



## Der Beginn einer Entwicklung

Die eigentliche 1968er-Bewegung hatte am Kollegium St. Michael selbst keine ausgesprochen starke und direkte Auswirkung. Im November 1968 fand zwar ein Schülertreik im Internat statt, nachdem ein allseits geschätzter Internatsaufseher entlassen worden war. Dieser Streik hatte jedoch wenig Auswirkungen auf die Gesamtschule. Dies kann aber nicht darüber hinwegtäuschen, dass seit 1966 viele Kräfte auf tiefgreifende Veränderungen im Leben der Schule hinwirkten. Erstes Zeichen der Zeit war die Abschaffung der altbewährten blauen Schuluniform mit goldenen Manschettenknöpfen und der berühmten Kollegiumsmütze. Stattdessen wurde eine leichtere und weniger strenge Uniform eingeführt, die dann einige Jahre später gänzlich abgeschafft wurde.

Im Jahre 1968 wurden zudem Klassenvorstände geschaffen sowie ein Schülerkomitee, das von der Schulleitung als solches anerkannt war. Die deutsche Abteilung erlaubte nun endlich, die Matura auf Deutsch abzulegen, bis anhin war es so gewesen, dass die letzten beiden Schuljahre mit den französischsprachigen Klassen zusammen auf Französisch absolviert werden mussten.

Der damalige Rektor stand jedoch immer noch resolut für einen religiös geprägten Unterricht ein und widersetzte sich der Aufnahme von Mädchen und gemischtgeschlechtlichen Klassen. An solchen Fragen und praktischeren Aspekten wie der Absenzenregelung entfachte sich zwischen 1971 und 1975 stärkerer Widerstand.

## Quelle agitation à Saint-Michel ?

Il faut noter que les troubles estudiantins ne sont pas l'apanage de la France et qu'ils touchent les Etats-Unis (dès 1967, en liaison avec la guerre du Vietnam), l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, le Japon et même l'Espagne au franquisme déclinant.

La Suisse est très calme si on la compare à ses voisins et Fribourg semble encore plus placide. Il y a bien eu une grande manifestation des étudiants de l'Université en 1965 afin d'obtenir la création d'une mensa et de logements pour les hôtes de l'Alma Mater: «*Du pain et un toit!*»

Quant au vénérable collège Saint-Michel, c'est un calme plat qui y règne, troublé de temps en temps par une vague. Dans son mémoire de master intitulé *Réflexion et agitation estudiantine au Collège Saint-Michel entre 1965 et 1975*, Jérémie Koch nous fait découvrir les événements de 1957, de 1968 et de 1971-1972.

## La grève de 1957

Selon Jérémie Koch, la première grève liée au renvoi d'un étudiant a lieu en mars 1957.<sup>1</sup>

Deux étudiants ont manqué l'étude du dimanche 24 mars, préférant se rendre en ville. L'un des étudiants est puni, mais l'autre est renvoyé car il n'en était pas à son premier acte d'indiscipline. Le renvoi déclenche une grève de la faim chez les élèves internes au repas de midi du mardi 26 mars 1957. Les élèves externes suivent le mouvement et se rassemblent devant le Lycée: ils étaient au nombre de 200 à 300. La direction et les professeurs choisissent de ne pas réagir: les cours continuent malgré le fait qu'il y a bon nombre d'absents et le recteur, l'abbé Edouard Cantin, traverse la cour en ignorant superbement les contestataires.

Les cours reprennent normalement le lendemain. Selon Jérémie Koch, le mouvement s'est essoufflé car ses meneurs devaient préparer leur baccalauréat qui approchait.<sup>2</sup>

L'affaire ne fait pas beaucoup de vagues: un article dans *l'Indicateur fribourgeois*, hebdomadaire gratuit et rempli d'annonces. La radio EUROPE 1 diffuse qu'il y aurait eu des troubles au Collège de Fribourg en Suisse. *La Liberté* n'en parle pas, se contentant d'un communiqué de la direction du collège, le jeudi 28 mars 1957.<sup>3</sup>

*« Il faut surtout se garder d'attacher trop d'importance à un geste qui s'explique par la fatigue nerveuse de la fin d'un trimestre, la fièvre printanière, les exemples de troubles et de violences dont les yeux et les oreilles des jeunes sont remplis. Mais on peut tout de même souligner aussi dans ce fait une nouvelle marque d'un état d'esprit...: un manque d'égards envers ce qui est digne de respect, envers l'autorité dont on ne connaît plus le sens et qu'on critique sans ménagement dès que, par devoir, elle impose quelque sacrifice ou quelque effort. »*

La direction minimise les faits et reçoit un soutien écrit de la société d'étu-

Le recteur, Mgr Edouard Cantin



dants la *Nuithonia*, pépinière des futures élites cantonales. Tout se calme pour une décennie.

### La grève de 1968

Le collège compte des élèves externes et, jusqu'en 1977, des élèves internes, logeant à l'Internat. Le soir du 29 novembre 1968, 50 à 80 étudiants internes font la grève de la faim et du silence, puis sortent dans les rues en criant: *« A bas l'internat! »*<sup>4</sup> Les étudiants grévistes défilent à la Place Python puis dans la rue de Lausanne. L'image de l'établissement est atteinte. Pourquoi les collégiens ont-ils agi ainsi? Jérémie Koch y voit deux causes principales:

- Un surveillant, apprécié des étudiants, a été renvoyé le 29 novembre après plusieurs manquements au règlement.
- Les étudiants se plaignent de leurs conditions de vie à l'Internat, notamment de la discipline d'un autre âge et de la mauvaise qualité de la nourriture. Les quantités servies sont aussi insuffisantes.<sup>5</sup>

La grève n'est pas suivie par les élèves externes, peu au courant de ce qui se passe à l'Internat. Les réactions sont fortes, surtout après mai 1968. Dans *La Gruyère*, le célèbre polémiste Gérard Glasson, dit GG, s'en donne à cœur joie: *« L'impunité pour ces sales gosses serait un encouragement à recommencer. L'opinion fribourgeoise est, aujourd'hui, indignée. Elle attend du Gouvernement qu'il soit à la hauteur de sa tâche et qu'il n'entreprenne pas de dialogue stérile avec des interlocuteurs sans valeur, ni vergogne. Pour des gamins de cette espèce, seule reste la fessée. »*<sup>6</sup>

Des parents réagissent à cet écrit excessif. La direction ne prend pas de

sanction mais le recteur, devenu Mgr Edouard Cantin, évoque cette grève lors de la clôture de l'année scolaire 1968-1969: *« Les journaux du pays et même ceux de l'étranger ont attiré l'attention de leurs lecteurs sur une émeute qui éclata dans un groupe d'élèves internes, et la radio en diffusa la nouvelle, un dimanche dans son émission de midi. »*<sup>7</sup>

Les autorités font le dos rond et attendent la fin de l'orage. Mais celui-ci sera plus intense et plus durable, après le rectorat de Mgr Edouard Cantin (1953-1971), sous celui de l'abbé André Bise.

### Les troubles de 1971-1975<sup>8</sup>

C'est à partir de 1971 que le collège St-Michel verra surgir un mouvement de contestation qui se prolongera au cours de la décennie. L'opposition entre un groupe d'étudiants et la direction portera principalement sur trois objets:

- des revendications pour une plus grande liberté d'expression;
- la contestation de l'enseignement religieux;
- un contrôle autonome des absences.

Ces troubles, qui se situent après 1970, feront l'objet d'un prochain article. Revenons donc aux années 1968-1969, objet de notre étude, et à celles qui les précèdent.

## Des réformes importantes dans un collège pas si immuable

### La situation en 1966

Le Collège compte 1493 étudiants dont 93 ont quitté durant l'année. Il y a 205 élèves à l'Internat du collège, 85

à la Pension du Père Girard et 117 dans diverses maisons religieuses. 196 étudiants sont demi-pensionnaires en ville et il y a 890 externes. Les Fribourgeois sont au nombre de 1140, les Confédérés de 325 et les étrangers de 28.<sup>9</sup> Le Collège est donc plein à craquer et a dû « annexer » la maison Odet à la rue Saint Pierre Canisius.

Des éléments traditionnels existent toujours :

- 1) La Congrégation de Marie, aussi ancienne que le Collège, fondée par Pierre Canisius en 1582. Elle compte douze membres en 1966 qui fêtent spécialement le 8 décembre et organisent des discussions sur les Encycliques récentes de l'Église.
- 2) La Légion de Marie compte 25 membres. Elle organise la visite chez des personnes malades ou des vieillards essayés. Elle rend des services à la Bibliothèque du Collège et à l'Internat.
- 3) La Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) en est à ses débuts à Saint-Michel. Elle a une section à l'Internat et une pour les externes. Il s'agit de former les étudiants dans leurs responsabilités de chrétiens de demain.
- 4) La société d'étudiants *La Nuithonia* a fêté ses 120 ans en 1965. Elle compte 54 membres. Elle organise des conférences, des messes semestrielles et une excursion annuelle.
- 5) La troupe scout recrute des jeunes de 11 à 16 ans et compte une vingtaine de personnes.
- 6) La Fanfare donne des concerts publics à l'extérieur et anime la vie du Collège. Son excursion annuelle a eu lieu dans la Broye, à Cousset, Corcelles et Bellechasse.
- 7) Les chanteurs de Saint-Michel participent aux offices religieux. Ils font des tournées de concert en Suisse septentrionale, en Allemagne du Sud, à Payerne, Echallens, Wünnewil et à Brigue.
- 8) L'orchestre du Collège fête ses cinq ans dans sa forme actuelle. Il donne deux concerts (12 et 22 juin 1966).<sup>10</sup>

Quels sont les problèmes qui préoccupent la direction du Collège ? Le recteur Mgr Edouard Cantin s'adresse aux parents en mars 1966.<sup>11</sup> Il disserte sur la durée des études au Collège : huit ans ou un raccourcissement à sept ans ? Il plaide pour l'indispensable maturité donnée par les huit ans et il vante les deux dernières années, le Lycée (du nom du jardin où enseignait Aristote) : « couronnement de la formation secondaire par l'étude de la philosophie systématique, des sciences, de l'histoire littéraire, par la pratique de la dissertation. »<sup>12</sup>

Le recteur Cantin n'est pas pour le raccourcissement du gymnase (du nom d'un terrain de sport antique, devenu le lieu où l'on s'entraîne à l'expression orale et écrite des langues) de six à cinq ans. Il souligne que certains collèges ont un gymnase de cinq ans (Disentis, Schwyz, Appenzell ou Altdorf), mais

ce sont des internats avec des étudiants plus âgés. Le recteur combat l'idée de temps perdu (vacances trop longues, congés fréquents, peu de devoirs) en signalant l'état de fatigue des collégiens en fin de trimestre. En ce qui concerne les programmes d'études, Mgr Cantin souligne qu'il s'agit de développer les qualités intellectuelles mais aussi spirituelles des étudiants qui avancent à un rythme différent. Il affirme que les élèves ne sont pas des machines et qu'il faut leur accorder de la patience, nul ne pouvant prédire quel sera leur épanouissement au Collège puis à l'Université.

Le recteur reconnaît que les bacheliers sont trop âgés : un tiers a plus de 21 ans, ce qui représente une lourde charge pour certains parents. Il défend l'idée que cinq ans de primaire suffisent pour les futurs gymnasiens et la possibilité pour certains étudiants de sauter une année au Collège.

L'abbé Émile Marmy, professeur, qui enseigne la pédagogie à l'Université de Fribourg, s'interroge : « À quoi servent les études au Collège ? »<sup>13</sup>. Les études gymnasiales conduisent à l'enseignement supérieur mais elles servent aussi à accéder à une solide culture générale dont le besoin est généralisé dans la société. L'abbé Marmy note la tendance helvétique de créer une maturité économique et de satisfaire les besoins de l'Université (interdisciplinarité et spécialisation à équilibrer). Il note que, dans les milieux professionnels, on demande aux jeunes de l'ouverture d'esprit, une grande capacité d'adaptation et une bonne expression orale et écrite. Une bonne culture générale permet de répondre à ces exigences.



Le cardinal Charles Journet en visite au collège, ici en compagnie de l'abbé Ernest Dutoit

Le collège de 1966 a l'honneur de recevoir un de ses plus illustres anciens : le cardinal Charles Journet qui retrouve, le 18 mai 1966, son ancien gymnase (1907-1913). Dans le même temps, l'école fondée par Pierre Canisius travaille à la compréhension internationale. Le collège Saint-Michel est membre depuis 1962 des programmes des écoles asso-

ciées de l'Unesco. L'année 1964-1965 a été consacrée à la connaissance de la Perse, devenue l'Iran, de Cyrus-le-Grand à Mohamed Shah Pahlavi. Tous les aspects de la civilisation iranienne, vieille de 2'500 ans sont étudiés.<sup>14</sup>

### Le début des changements (1967-1968)

Le grand changement est la mise en place de comités de classe par les élèves des classes terminales. C'est conforme à la mentalité de l'époque qui est favorable à la participation, notamment celle des travailleurs dans les usines. L'idée de la direction est la suivante:

*«L'expérience ne va pas sans incon-  
vénient; il peut se produire erreurs et  
illusions, mais elle vaut la peine d'être  
tentée, pour créer dans la classe une  
meilleure camaraderie, pour assurer  
des services mutuels, pour organiser les  
activités parascolaires et les loisirs.»*<sup>15</sup>  
Les comités de 2<sup>e</sup> philosophie (8<sup>e</sup> année) ont organisé un voyage à l'étranger. Ils ont créé un groupement «*Collège et vie fribourgeoise*», appuyé par l'abbé Albert Menoud, lequel a organisé des rencontres entre les étudiants et des personnes amies du collège qui sont venues parler des institutions mais aussi de leur profession (droit, banque, industrie, médecine), donnant des informations utiles pour l'orientation des futurs universitaires. Ces conférences sont facultatives mais bien suivies.

L'École de Commerce du collège a inauguré un cours sur l'emploi des «ordinateurs électroniques». Un cours libre a été donné le soir pour les élèves de 3<sup>e</sup> année, en 26 leçons, suivies par tous les étudiants de la classe et une dizaine de professeurs.

Lors de l'année scolaire 1967-1968, on inaugure, grâce à quelques professeurs dévoués et avec l'appui de la direction,

des achats groupés de matériel scolaire. C'est le cas des cahiers pour toutes les classes et des livres en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années.

En janvier 1968, dans une nouvelle lettre aux parents, le recteur Cantin s'exprime sur l'orientation professionnelle.<sup>16</sup> Les pères de famille ayant fait des études peuvent guider leur fils selon les traditions familiales. Que faire pour les nouvelles couches sociales dont les membres sont les premiers à étudier au gymnase? Le recteur se réjouit qu'il y ait plus d'étudiants, de milieux plus divers. Il faut les orienter pour leur avenir professionnel dans un monde universitaire qui offre de plus en plus de carrières académiques. L'opinion publique demande à l'État d'organiser une orientation professionnelle.

Au collège, deux moments sont décisifs. Le premier est l'entrée dans l'institution. Le collégien doit être au clair sur les motifs de son choix: gymnase classique ou Ecole de commerce. Dans le premier cas, il doit réfléchir à sa future orientation en troisième année: latin-grec, latin-langues ou latin-sciences. Dans le second cas, plusieurs bifurcations existent: la voie de la section administrative en 2<sup>e</sup> année, la section du baccalauréat ou celle du diplôme en 3<sup>e</sup> année. Reste qu'un changement d'orientation ou de section peut être envisagé en cours d'études. L'étudiant peut alors s'adresser à M. Alphons Piller, orienteur professionnel, ou à M. Lino Bianchi, proviseur à l'Ecole de commerce. A l'approche du bac, des conférences sont organisées, animées par des médecins, des juristes, des ingénieurs ou des entrepreneurs, pour aider au choix d'une carrière universitaire. Un psychologue-conseil est disponible à la Direction de l'Instruction publique et ses consultations sont gratuites.

Le recteur revient sur ce thème lors de la clôture scolaire.<sup>17</sup> Il rappelle les mo-



Le préfet, M. l'abbé Romain Chammartin

dalités de l'orientation au sein du Collège et pour l'Université. Mais il donne d'autres informations qui montrent que le Collège évolue:

- 1) Le programme de mathématiques va être revu pour les sections A et B.
- 2) À l'École de commerce, un cours d'introduction au traitement électronique de l'information a été mis sur pied pour les étudiants de 4<sup>e</sup> qui recevront un certificat délivré par l'Institut pour l'Automation et la Recherche opérationnelle à l'Université de Fribourg.
- 3) Un nouvel aménagement des études commerciales va être entrepris pour permettre aux étudiants de réussir leur parcours universitaire. Les parents des élèves concernés par la maturité commerciale sont avertis que les exigences vont être plus élevées, conformes à celles nécessaires à de futurs universitaires.
- 4) Le nouveau règlement de maturité fédérale (mai 1968) admet que la maturité C, sans latin, donne accès aux études de médecine. Le public se demande si Saint-Michel doit ouvrir une telle section d'études. Le recteur attend que le canton se détermine en fonction du besoin d'une telle voie d'études.
- 5) La direction du Collège est en contact avec l'association des parents d'étudiants de langue allemande (Elternverein), représentée par un comité de sept personnes (Elternrat).

- 6) Le « Groupe d'étude secondaire supérieur-vie fribourgeoise » maintient les contacts avec la cité en organisant des rencontres pour les grands élèves et les professeurs intéressés avec des représentants de divers milieux du monde professionnel. L'Académie de Sainte-Croix y participe aussi. Les thèmes discutés sont l'orientation professionnelle, le travail pendant les vacances, la durée des études ou l'âge d'entrée au collège.
- 7) La distribution du matériel scolaire a été un succès et sera renouvelée.

Dans le domaine sportif, notons que l'équipe de basketball des professeurs a disputé un match contre celle des théologiens de Saint-Hyacinthe. Sous l'impulsion de leur énergique coach Roland Jacot-Guillarmod, et en comptant dans ses rangs trois joueurs promis à un brillant avenir politique (Denis Clerc, Félicien Morel et Claude Schorderet), les laïcs l'emportent par 42 à 34! Le meilleur joueur des théologiens (Girardin) a « péché » et a été sorti pour cinq fautes!

### Les réformes se poursuivent

Une nouveauté marque l'année scolaire 1968-1969: « Pour la première fois, nous avons pu ouvrir au Lycée, dans les sections latin-grec et latin-langues, une classe de langue allemande totalement indépendante des classes françaises. »<sup>18</sup>

Cet élément est nouveau, car, jusqu'ici, les étudiants alémaniques faisaient leurs deux dernières années en français, ce qui les aidait à devenir bilingues. Le recteur Cantin relève qu'il y a de vastes discussions sur les programmes au plan

suisse avec la nouvelle Ordonnance sur la maturité fédérale du 22 mai 1968. Celle-ci introduit, à côté des types A, B et C, une section scientifique sans latin, donnant accès aux études de médecine. D'autres idées sont dans l'air: une maturité socio-économique, issue des écoles de commerce ainsi qu'une maturité moderne ou de culture générale.<sup>19</sup>

Le recteur Cantin annonce qu'une classe de section scientifique sans latin sera ouverte à Saint-Michel en 1969-1970. Il avertit qu'il est illusoire « de croire que cette section nouvelle sauvera généralement des élèves inaptes au latin et les conduira heureusement jusqu'à l'Université. »<sup>20</sup>

Le recteur annonce en outre qu'une commission a été mise en place pour étudier la réorganisation de l'École de commerce en vue d'une maturité gymnasiale de type économique. Il informe également que la majorité des recteurs suisses de gymnase défendent la durée de huit ans pour obtenir la Maturité fédérale mais en se situant dans un cycle total de treize ans (cinq ans de primaire et huit ans de collège). Le but est d'obtenir le baccalauréat à dix-neuf ans. D'importants changements interviennent dans l'organisation du collège. Un nouveau règlement pour les élèves est mis en vigueur en 1969.<sup>21</sup> Il instaure notamment les comités de classe de manière institutionnelle. Le recteur insiste, dans sa lettre aux parents, sur le fait que ce règlement n'est pas une loi ou une ordonnance de police, mais un programme, une ligne de conduite pour le collégien que celui-ci s'imposera librement. Prenons les quatre points les plus importants, selon Mgr Cantin:

#### Entre 1963 et 1966

Voici deux clichés du photographe Jean Mülhauser prises au même endroit lors de la procession de la Fête-Dieu.

Entre les collégiens qui défilent en 1963, en habits bleu marine à parements et boutons dorés, avec gants blancs et cravate blanche, et ceux de 1966, on perçoit concrètement l'évolution qui débute au collège St-Michel.

Fonds Mülhauser © Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg



- 1) La religion est le fondement de l'éducation au collège.
- 2) Le devoir d'étudier est un devoir d'état pour les collégiens qui ne doivent pas abuser de l'absentéisme avant les examens.
- 3) La collaboration entre le Collège et les parents est renforcée par des contacts entre ceux-ci et les professeurs de classe, les proviseurs et le préfet.
- 4) Le chapitre Conduite et discipline est celui qui a été le plus modifié. Le recteur remarque que les prescriptions doivent être adaptées aux conditions changeantes de la vie. Les collégiens doivent avoir une tenue propre et convenable, ce qui est le cas pour les habits mais pas toujours pour les coupes de cheveux : « *Nous admettons très bien qu'on suive la mode, mais il y a une mesure à garder, qu'imposent les convenances, le goût et la raison. Un collégien ne peut s'abandonner aux extravagances des vedettes du music-hall.* »<sup>22</sup>

Les heures de rentrée sont également fixées, pour les veilles de cours, à 22 heures pour les grands élèves et plus tôt, sans précision, pour les plus jeunes. La fréquentation d'événements culturels est laissée à l'appréciation des parents. L'année 1969 voit l'institution de la Charte des comités de classe. Ceux-ci forment un Comité général de huit étudiants. Quatre sont élus par leur section (gymnase francophone en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, lycée francophone, étudiants alémaniques et École de commerce pour les deux dernières années). Quatre sont choisis par l'Assemblée générale. Le Comité général a pour buts de : stimuler et coordonner l'action des comités de classe, réunir l'Assemblée générale (avec l'accord du recteur), siéger une fois par trimestre avec le conseil rectoral et avec le Conseil supérieur des professeurs. Le recteur se réjouit de ce « *dialogue vrai entre élèves et professeurs* ». <sup>23</sup> Il admet cependant que le règlement qui prévoit cette charte a été contesté par une poignée d'élèves bruyants, rattachés selon lui à un mouvement politique extérieur au collège.

C'est aussi en 1969 que le Grand Conseil vote le crédit définitif pour démolir la petite halle de gymnastique existante et la construction de trois salles modernes et d'une piscine couverte. Le crédit est de 3'320'164 francs. Le bâtiment sera terminé pour la rentrée scolaire de 1971. La dernière construction précédente avait été celle du bâtiment de l'École de Commerce (surnommé par la suite *Aquarium*) ouvert en 1962.

## De 1969 à 1971

C'est en 1969-1970, que l'École de Commerce présente son nouveau visage.<sup>24</sup> Les étudiants peuvent y étudier cinq ans

## La mixité en question

Une archive de Play-TSR montre un extrait de l'émission *Carrefour* de la Télévision suisse romande, du 18 septembre 1968.

### Des filles au collège Saint-Michel ?

Le recteur ne semble guère favorable à cette possibilité, source de distraction pour les élèves. Quant aux collégiens, il faut bien le dire, les avis sont partagés.

Journaliste: Catherine Charbon

Cette émission peut être vue grâce au lien se trouvant sur [www.csmfr.ch/message](http://www.csmfr.ch/message) ou au moyen du QR-code suivant.



pour obtenir un baccalauréat en français et en allemand. Ils peuvent aussi s'orienter vers une formation plus pratique, en section Diplôme qui dure quatre ans. Ils ont aussi le choix, après la première année, de bifurquer vers la section administrative, qui dure deux ans. Le diplôme obtenu est reconnu par l'OFIAMT, les PTT, les CFF, les douanes suisses, Swissair et la RTS.

En outre le collège procède à de nouvelles réorganisations :

- 1) Passage de huit sections et autant de proviseurs (depuis 1963) à quatre, afin de renforcer le statut des proviseurs : MM. Louis Dietrich (1<sup>res</sup> à 4<sup>es</sup> francophones), l'abbé André Bise (5<sup>es</sup> à 8<sup>es</sup> francophones), le chanoine Adolf Vonlanthen (classes alémaniques) et Lino Bianchi (École de commerce).
- 2) Ouverture d'une section scientifique sans latin.
- 3) Ouverture d'une section complète de langue allemande, de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup>.
- 4) Nouveau régime à l'École de commerce, avec un diplôme en quatre ans et un baccalauréat en cinq ans.
- 5) Ouverture de cours à options et dédoublement de cours un après-midi par semaine, à la suite de discussions avec le Conseil des élèves.

Le collège a l'honneur de recevoir, à la clôture scolaire, le président du Conseil des États Paul Torche (1912-1970), lui-même ancien de Saint-Michel (1924-1931).<sup>25</sup> Paul Torche, qui



L'abbé André Bise, « un recteur en veston »

a été conseiller d'État de 1946 à 1966 et l'artisan de l'industrialisation du canton, s'est toujours intéressé à la formation de la jeunesse. Il fait preuve d'un sens de l'humour certain: « *Et que dire du collégien lui-même? La casquette et l'uniforme, je ne sais quel air digne et compassé, tout a disparu; que ferait au reste la casquette sur les opulentes chevelures que certains arborent? Vrai, le collégien a changé d'allure comme les bâtiments qu'il habite se sont modernisés.* »<sup>26</sup>

Paul Torche met en parallèle la modernisation du canton et celle du collège. Il loue la direction et les professeurs et leurs efforts en vue d'une adaptation qui ne soit pas une démission. Il en tire une leçon: « *La progression d'un organisme vivant nécessite l'adaptation au milieu autant que le respect des lois internes de l'être qui évolue.* »<sup>27</sup>

Paul Torche défend une vision humaniste de la formation dans un monde où les techniques sont de plus en plus développées. Les hommes de la recherche, formés à Saint-Michel, doivent avoir un idéal à la fois chrétien et humain.

L'année 1971 est celle où le recteur Edouard Cantin se retire après dix-huit ans à la tête du Collège. Il est remplacé par l'abbé André Bise, « un recteur en veston » (selon l'abbé Carrier). Licencié en lettres, le nouveau recteur est apprécié de ses anciens étudiants, notamment Jean Steinauer: « *Ce Payernois, gourmand de belles lettres, qui fut et restera, on l'espère pour les collégiens, un extraordinaire maître à lire, à écrire et à vivre.* »<sup>28</sup>

On ne sait pas, à ce moment-là, que le nouveau recteur aura à affronter une contestation estudiantine vivace (1971-1975) et qu'il sera le dernier prêtre à diriger Saint-Michel. Il aurait pu, selon l'abbé Carrier, reprendre pour lui-même deux vers du poète René Guy Cadou:

« *Ah! Croyez-moi, je ne suis pour rien dans ce qui m'arrive. J'ai quarante ans et c'est un tournant suffisamment décisif.* »

Jean-Pierre Dorand  
Docteur ès lettres

## À quarante ans de distance

Voici une brève comparaison statistique entre le collège de la fin des années soixante et le celui qui existait quarante ans auparavant.

	1968-69		1928-29	
<b>Élèves</b>	<b>1'414</b>		<b>664</b>	
Étudiants fribourgeois	1'181	84%	404	61%
Étudiants confédérés	217	16%	206	31%
Étudiants étrangers	16	1%	34	5%
<b>Corps enseignant</b>	<b>119</b>		...	
Professeurs nommés	73	61%	34	
Auxiliaires	46	39%	...	
<b>Classes</b>	<b>58</b>		<b>29</b>	
Nombre d'élèves/classe	24.3		22.9	
<b>Maturités</b>	<b>137</b>		<b>46</b>	
Maturités A/B/C	87	64%	35	76%
Baccalauréat commercial	50	36%	11	24%

Pour l'année 1928-29, les nombres indiqués ne concernent que « l'Ancien collège », soit les classes situées au Belzé, mais sans compter ce que l'on appelait à l'époque les instituts rattachés (Villa St-Jean, Pensionnat de Bertigny, etc.)

On relèvera encore qu'en 1968 fut engagée la première dame professeure de St-Michel, une enseignante d'anglais, Miss Françoise Geldart.

<sup>1</sup> KOCH JÉRÉMY, *Réflexion et agitation estudiantine au Collège Saint-Michel entre 1965 et 1975*, Mémoire de master, Fribourg, Faculté des Lettres de l'Université, 2011, pp. 100-101

<sup>2</sup> Ibidem, p. 101

<sup>3</sup> *La Liberté* du 28 mars 1957

<sup>4</sup> KOCH JÉRÉMY, op.cit., p. 102

<sup>5</sup> Ibidem, pp. 103-104

<sup>6</sup> Cité par RUFFIEUX LOUIS, in *Les années moroses, La Gruyère*, n° 45, Bulle, 1988.

<sup>7</sup> *Le message du collège*, 1969, p. 97

<sup>8</sup> KOCH JÉRÉMY, op.cit. pp. 106-128

<sup>9</sup> *Le message du collège*, 1966, p. 167

<sup>10</sup> Ibidem, pp. 107-113

<sup>11</sup> Ibidem, pp. 1-7

<sup>12</sup> Ibidem, pp. 2-3

<sup>13</sup> Ibidem, pp. 10 à 17

<sup>14</sup> Ibidem, pp. 21 à 23

<sup>15</sup> Ibidem, 1967, pp. 85-86

<sup>16</sup> Ibidem, 1968, pp. 1-5

<sup>17</sup> Ibidem, pp. 89-95

<sup>18</sup> Ibidem, 1969, p.97

<sup>19</sup> Ibidem, 1969, p. 99

<sup>20</sup> Ibidem, p. 100

<sup>21</sup> Ibidem, pp. 1-5

<sup>22</sup> Ibidem, p. 2

<sup>23</sup> Ibidem, 1969, p. 102

<sup>24</sup> Ibidem, 1971, pp. 9-24

<sup>25</sup> Ibidem, 1970, pp. 75-77

<sup>26</sup> Ibidem, p.75

<sup>27</sup> Ibidem, p. 76

<sup>28</sup> Ibidem, 1971, p. 180